



Communiqué de presse

Paris, le 22 juillet 2015

CRISE DE L'ELEVAGE : L'EFFORT DOIT ETRE COLLECTIF

La FCD vient d'adresser au Ministre de l'Agriculture la lettre ci-dessous :

« Les enseignes de la grande distribution se sont engagées individuellement, dans le respect du cadre légal, à accepter une forte revalorisation des prix d'achat des viandes bovine et porcine. Elles ont tenu parole comme le montre le premier rapport du médiateur.

Pour bien marquer leur engagement en faveur de l'élevage bovin, elles ont d'ores et déjà anticipé les hausses des cours, et continueront à le faire, en appliquant ainsi strictement les objectifs et le calendrier fixés le 17 juin dernier. Ceci vous sera confirmé par chaque enseigne, lors de la réunion de la filière de cet après-midi.

La totalité de la viande bovine ou porcine fraîche d'origine France, vendue dans nos magasins, sera par ailleurs identifiée « Viande de France » d'ici fin 2015.

La grande distribution ne peut toutefois accepter d'être la seule à s'engager pour sauver l'élevage français :

- Les abatteurs doivent immédiatement répercuter aux éleveurs la totalité des hausses acceptées par la grande distribution. Les hausses des cours doivent être strictement identiques à celles que nous avons acceptées et déjà payées. Sans cet engagement des abatteurs, l'action des distributeurs serait rendue inutile et ne pourrait donc durer ;
- Les industriels de la transformation doivent prendre des engagements ambitieux d'augmentation de la part de leurs produits d'origine France ;
- Les secteurs de la restauration individuelle et collective doivent également s'engager à accroître significativement leurs achats de viande et de produits transformés à base de viande d'origine France. Ceci vaut en particulier pour la totalité des cantines publiques, financées par les impôts locaux ;
- Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre un plan structurel de sauvetage et de développement de l'élevage français, reposant sur la baisse des charges, l'allègement des normes et la suppression des distorsions de concurrence avec nos principaux concurrents étrangers. L'engagement de la grande distribution ne peut à lui seul suffire à régler les problèmes structurels, qui relèvent de toute la filière, et notamment de l'Etat ;

- Enfin, les manifestants doivent immédiatement cesser les exactions contre nos magasins, nos salariés et nos clients.

Les enseignes de la grande distribution sont et resteront totalement ouvertes au dialogue, au plan national comme local, pour aider à résoudre, avec tous les acteurs concernés, la crise grave de l'élevage français. »

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.